



LA RENTRÉE
2024 - 2025
LES COLLÉGIENS À LA UNE

DEUX
SÈVRES
LE DÉPARTEMENT

79



SOMMAIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE SYNTHÈSE	4
L'ESSENTIEL DE LA RENTRÉE	7
DES MURS PORTEURS DE RÉUSSITE	10
Investir pour bâtir de bonnes conditions d'apprentissage en harmonie avec l'environnement	10
Chantier bien avancé à Melle	11
Lancement de 2 chantiers d'envergure à Niort	12
Travaux 2024 - 2025	14
PLAN COLLÈGE 2050 : LA GATINE TERRITOIRE PILOTE	16
DU GOÛT, DU LOCAL, DES ÉCO-GESTES AU MENU DES COLLÉGIENS	18
Qualité dans l'assiette et technicité des matériels	18
Ergonomie et écologie en cuisine	18
DEVENIR CITOYEN	19
Découvrir le monde de l'entreprise et son environnement	19
DEVENIR SOLIDAIRE	20
Les collégiens ont la parole avec radio collège	20
Le Département s'applique à impliquer les jeunes	21
Théâtre, musique, cinéma... dans les classes	21
Du sport pour tous	21
Semaine de l'Enfance	21

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE SYNTHÈSE

CONSTRUIRE L'AVENIR DE LA JEUNESSE, BATIR AUJOURD'HUI LES COLLEGES DE DEMAIN

« En tant que présidente du Conseil départemental et portée par l'ambition d'aider la jeunesse à grandir, à bien grandir, je mets un point d'honneur à favoriser l'égalité entre les jeunes Deux-Sévriens. Cette égalité se joue notamment au sein des collèges, lieux d'apprentissage et d'épanouissement social. Aussi, avec mes collègues conseillers départementaux et plus particulièrement dix d'entre eux qui portent la délégation collège, nous menons **une politique ambitieuse en faveur de ces établissements où se construit en partie l'avenir de la jeunesse** », souligne Coralie Dénoués aux côtés des conseillers départementaux en charge de la délégation « collège », de Véronique Guggiari, directrice académique des services de l'Education nationale des Deux-Sèvres et de Luc Bastien, principal de l'établissement, lundi 2 septembre 2024, au collège Jules-Supervielle à Bressuire.

Un budget de 32,26 millions d'euros dédié aux collégiens en 2024

Pour accompagner sur les chemins de la réussite l'ensemble des collégiens des établissements publics, privés ainsi que des Maisons familiales et rurales inscrits pour cette rentrée scolaire 2024-2025, le Département des Deux-Sèvres dédie en 2024, 32,26 millions d'euros dont plus de 15 millions d'euros en investissement à la modernisation des établissements comme le préconise le Plan Collège 2050.

Plan Collège 2050 : ambition et calendrier respectés

« Malgré un budget corseté, **le Département des Deux-Sèvres a la capacité d'assumer ses décisions en faveur de la réussite de la jeunesse.** Nous avons voté le Plan Collège 2050 en février 2023, ce dernier devient

chaque jour plus concret pour le territoire, pour les Deux-Sévriens. Les travaux du collège du Pinier à Melle sont bien avancés tandis que ceux des collèges niortais Gérard-Philippe et Philippe-de-Commynes ont débuté cet été. Le PC 2050 se déploie en répondant aux réalités du territoire qui, malheureusement, enregistre une tendance à la baisse des effectifs des élèves sauf pour les établissements en zone urbaine », déclare Coralie Dénoués.

Quant au coup d'envoi des travaux pour les collèges de Secondigny et de Thénézay, il est prévu début 2026. Ces établissements « nouvelle génération » ouvriront leurs portes à la rentrée scolaire 2027-2028 pour Thénézay et lors de l'hiver 2027-28 pour Secondigny.

Et la présidente du Conseil départemental de poursuivre : « En agissant simultanément sur le parc bâtiementaire et la qualité des équipements, sur la maintenance, l'entretien et la performance technique des locaux mais également sur la qualité de vie et de restauration des collégiens, le Plan Collège 2050 marque un virage important dans la manière dont le Département prend en charge l'avenir et la réussite des collégiens d'aujourd'hui et de demain. Si ce plan se poursuivra au-delà de l'annualité de notre mandat, **d'ici 2028, les Deux-Sévriens apprécieront la réalisation de chantiers entamés en début de mandat.** Les collèges de Melle, de Niort, Secondigny, Thénézay, Ménigoute, Parthenay et Champdeniers seront des collèges de demain bien implantés en Deux-Sèvres ».

Guider la jeunesse sur la voie de la citoyenneté

La collectivité départementale mène une politique ambitieuse d'accompagnement éducatif afin que chaque collégien puisse devenir un citoyen équilibré et ouvert sur



le monde associatif, économique, culturel... Elle reconduit sa plateforme dédiée **aux stages de 3^e (stages-deux-sevres.fr)** afin de favoriser l'égalité des collégiens face à la découverte du monde professionnel et **le Ticket Jeune Citoyen** visant à mettre à l'honneur le bénévolat au sein des associations et à transmettre à la jeunesse le virus de l'engagement.

Le Département amplifie son engagement avec la mise en place de trois nouvelles initiatives pour cette rentrée :

- le **Pass'Educatif 79** co-finance des projets liés à l'orientation, à l'éducation artistique et culturelle, à la découverte du monde économique ou aux actions de santé et de citoyenneté ;
- le **parrainage professionnel de la filière Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités** du lycée Thomas-Jean-Main de Niort ;
- une collaboration avec le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) pour le renforcement de la sensibilisation des collégiens aux différents métiers du SDIS par le biais notamment d'une **intégration des sections Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) au sein même des collèges.**

« Les collégiens sont des adolescents, des élèves, des citoyens. Ils sont la jeunesse à la fois multiple et singulière que nous souhaitons accompagner au mieux afin qu'elle trouve sa juste place au sein de la société et participe à sa construction », conclut Coralie Dénoués.



Coralie Dénoués

Présidente du
Conseil départemental
des Deux-Sèvres



ZOOM SUR LE COLLEGE JULES SUPERVIELLE À BRESSUIRE

Principal : Luc Bastien

Effectifs : En 2023-2024, le collège accueillait 672 élèves. L'effectif prévisionnel pour la rentrée 2024-2025 s'élève à 655 soit une baisse de 2,53%. Il est, avec le collège de La Crèche, l'établissement qui accueille le plus gros effectif du département.

Dotation de fonctionnement : l'établissement a reçu une dotation de fonctionnement de 76 891 euros (maintenance, entretien des ascenseurs, système de ventilation) en 2024. Il a bénéficié lors de l'année précédente des boucliers énergie et denrées mis en place par la collectivité pour protéger les familles de l'inflation : 54 000 euros pour l'énergie et 7 900 euros pour les denrées alimentaires.

En plus de cette dotation de fonctionnement annuelle (compétence obligatoire du Département), la collectivité finance des actions culturelles, sportives... avec le Pass'Educatif 79 ainsi que l'intégration d'une section Jeune Sapeur Pompier.

Personnel du Département : l'équipe est composée de 13 ETP

Approvisionnement local : 53,90% en 2023 dont 14,60 de bio.

Travaux : le Département a engagé de travaux concernant la sécurité de l'établissement. Un visiophone a été installé et une expertise concernant le portail d'entrée a été engagée.

UNE COMPÉTENCE PARTAGÉE

ENTRE 10 CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX ET PILOTÉE PAR LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



BÂTIMENTS, COURS, ACCÈS, PARKINGS ET BUDGET DES COLLÈGES

Thierry Marolleau

1^{er} vice-président en charge des finances et des bâtiments



PERSONNEL DÉPARTEMENTAL DES COLLÈGES

Béatrice Largeau

Vice-présidente en charge des ressources humaines



RESTAURATION SCOLAIRE ET PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Anne-Sophie Guichet

Conseillère départementale en charge de l'approvisionnement local pour la restauration hors domicile et des circuits courts



NUMÉRIQUE AU COLLÈGE

Marie-Pierre Missioux et René Bauruel

Respectivement vice-présidente en charge du programme dématérialisation des services aux usagers et conseiller départemental en charge du développement et de l'innovation numérique



RELATION COLLÈGES ET ENTREPRISES

Olivier Poiraud

Vice-président en charge de l'insertion sociale et professionnelle



PROGRAMME ÉCORCE* ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Séverine Vachon

Vice-présidente en charge du développement durable, des Parcs naturels et des espaces naturels sensibles

*dispositif de sensibilisation à la biodiversité



SPORT ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DES COLLÈGES

François Gingreau

Conseiller départemental en charge du sport



ACTIONS CULTURELLES DANS LES COLLÈGES

Philippe Chauveau

Conseiller départemental en charge de la culture et de la lecture



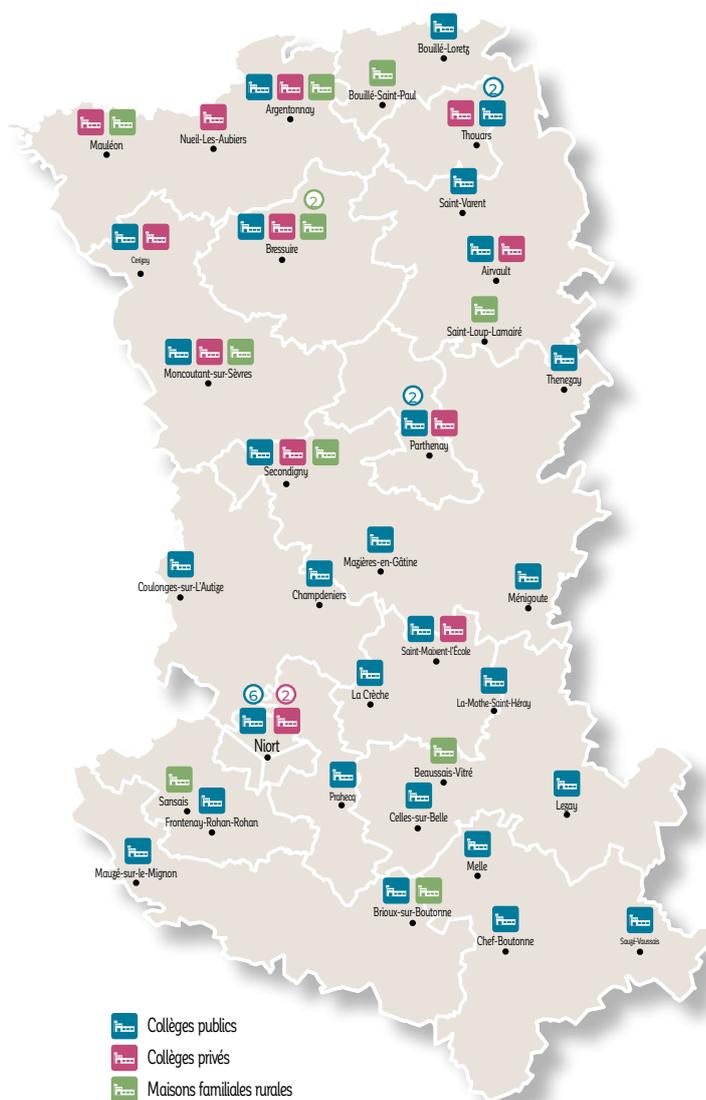
INCLUSION DANS LES COLLÈGES DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Nathalie Vinatier

Conseillère départementale en charge du handicap

L'ESSENTIEL DE LA RENTRÉE

- **35 collèges publics** accueillent **13 290 élèves (effectif prévisionnel)**
- **13 collèges privés** accueillent **4 350 élèves (effectif prévisionnel)** ;
- **275 agents du Département** travaillent au sein des établissements publics (restauration scolaire, maintenance et entretien des locaux) ;
- **1,7 million de repas** servis annuellement aux collégiens ;
- **393 élèves de 4^e et de 3^e** répartis dans les **11 Maisons familiales et rurales du territoire**. Ces dernières comptent **1 300 élèves au total** pour cette rentrée ;
- **3 grands chantiers sont en cours** : collège du **Pinier à Melle**, collèges **Philippe-de-Commynes et Gérard-Philippe à Niort** ;
- **435 enfants en situation de handicap** bénéficient du **transport adapté** pour rejoindre leur établissement scolaire. Coût pour la collectivité départementale : **2,2 millions d'euros**.



ZOOM

SUR LA COMPÉTENCE « COLLÈGE » DU DÉPARTEMENT :

→ La modernisation des conditions d'apprentissage :

- amélioration, entretien, extension ou restructuration des bâtiments ;
- refonte de l'infrastructure réseau, entretien et remplacement des matériels, déploiement d'outils numériques dans tous les établissements.

→ La participation au fonctionnement :

- dotation de fonctionnement annuelle pour les 35 collèges publics et 13 collèges privés ;
- crédits à vocation pédagogique pour la poursuite d'actions professionnalisantes ou culturelles.

→ La restauration des collégiens :

- modernisation et adaptation des restaurants aux usages et aux exigences sanitaires
- politique incitative pour l'approvisionnement local des établissements.



Pour mener à bien toutes ces missions, le Département des Deux-Sèvres consacre une enveloppe de 32,26 millions d'euros aux collèges en 2024 :

9 MILLIONS €

pour les frais de personnels

15,55 MILLIONS €

pour les travaux de restructuration et d'aménagements lourds, mise en accessibilité, travaux d'économie d'énergie, mise en sécurité et hygiène, amélioration de la fonctionnalité et des conditions de travail, au sein des collèges publics

3,45 MILLIONS €

d'euros pour le fonctionnement (charges administratives, entretien...) des collèges publics

2,55 MILLIONS €

pour les collèges privés

780 000 €*

pour la participation à des actions artistiques, culturelles ou professionnelles, l'utilisation des équipements sportifs communaux, les équipements de protection individuelle

409 700 €

pour les actions spécifiques en matière de restauration scolaire telle que l'incitation à l'utilisation de produits locaux ou issus de l'agriculture biologique

288 000 €

pour les collèges numériques (cf. encadré ci-dessous)

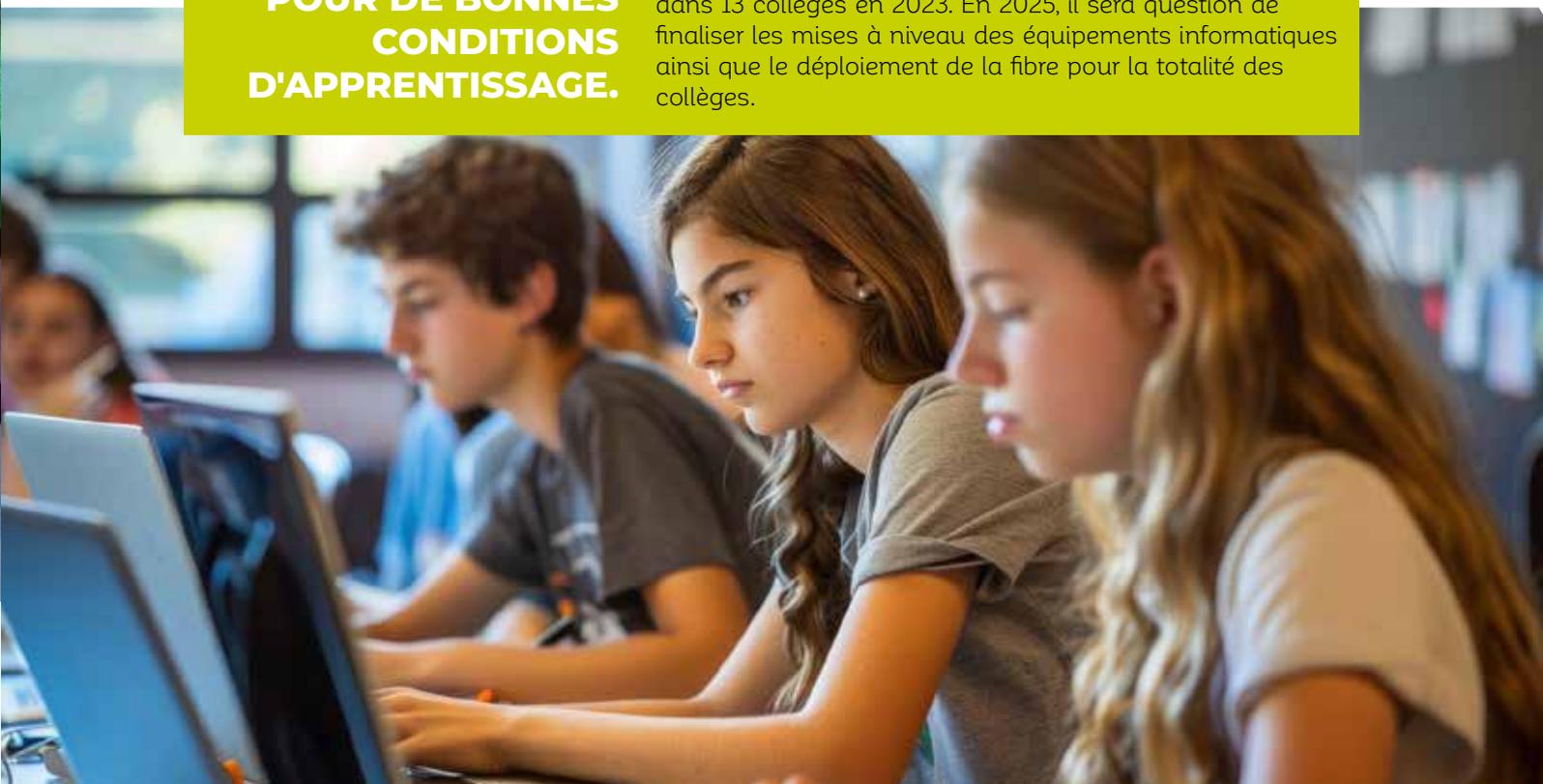
232 000 €*

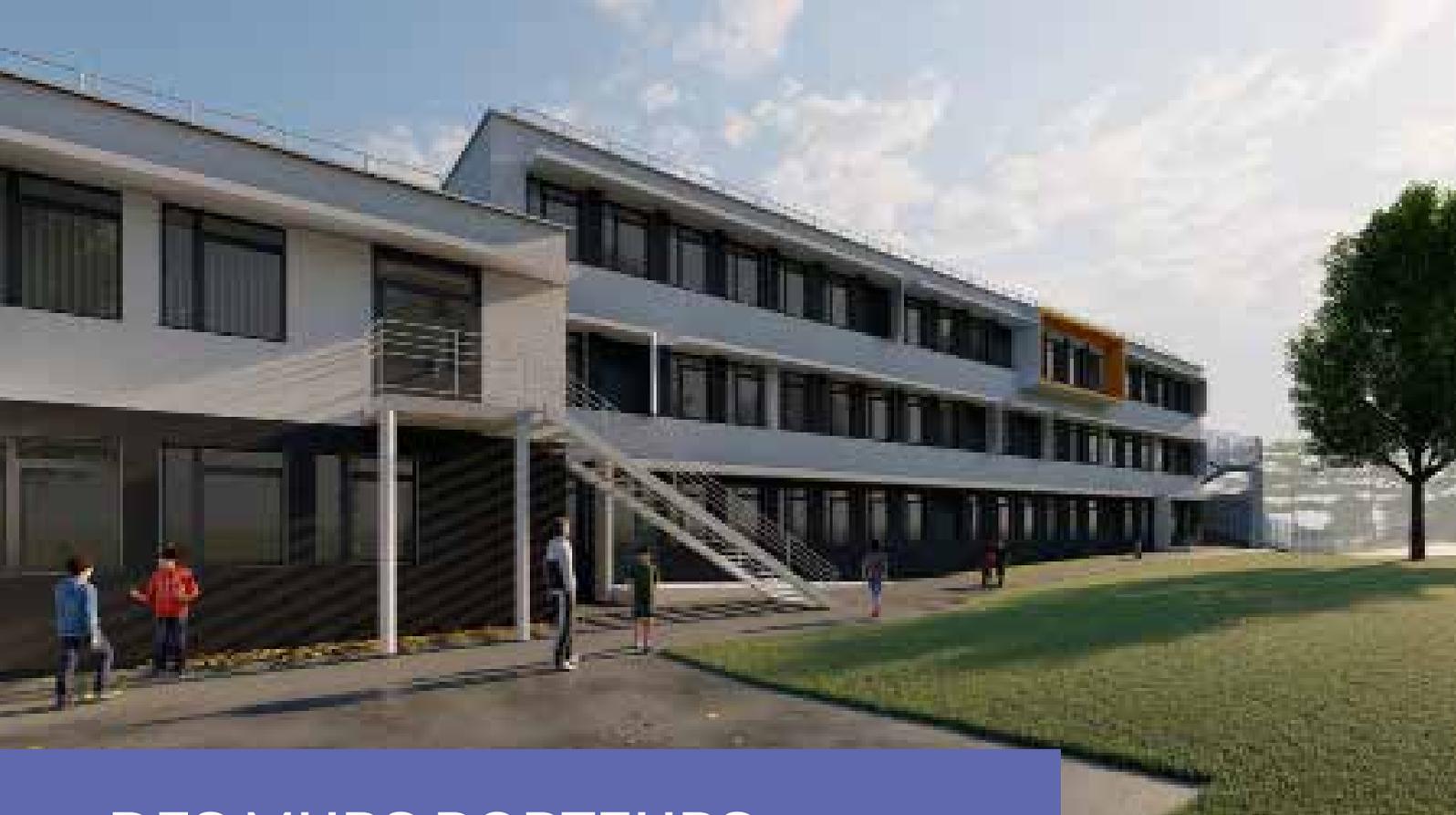
pour les Maisons familiales rurales

*dépense non obligatoire pour un Département

UN RÉSEAU ET DU MATÉRIEL INFORMATIQUE PERFORMANTS SONT DES INCONTOURNABLES POUR DE BONNES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE.

Le Département des Deux-Sèvres investit pour le déploiement de matériel informatique (ordinateurs, tablettes, vidéoprojecteurs, serveurs et bornes Wifi) et la restructuration des réseaux informatiques des 35 collèges publics. Pour mémoire, des investissements conséquents ont été réalisés ces dernières années : 860 000 euros en 2023 dont 420 000 euros pour l'acquisition de Pronote (gestion de la vie scolaire de l'établissement) et 288 000 en 2024. Des kits web radio ont également été déployés dans 13 collèges en 2023. En 2025, il sera question de finaliser les mises à niveau des équipements informatiques ainsi que le déploiement de la fibre pour la totalité des collèges.





DES MURS PORTEURS DE RÉUSSITE

INVESTIR POUR BÂTIR DE BONNES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE EN HARMONIE AVEC L'ENVIRONNEMENT

Conformément au Plan collège 2050 engagé par la collectivité afin de moderniser les établissements, de les adapter aux effectifs et aux exigences environnementales, le Département investit 15,55 millions d'euros en faveur de bonnes conditions d'apprentissage pour les collégiens.

Au menu de cet engagement financier pour les collèges publics : restructurations lourdes, travaux de mise aux normes (sécurité, incendie, hygiène, etc.), de pérennité des bâtiments et des équipements, d'économies d'énergies, d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, d'amélioration des conditions de travail des agents et de la fonctionnalité des collèges.

Tour d'horizon des principaux travaux au sein des 35 collèges.

CHANTIER BIEN AVANCE A MELLE

COLLÈGE LE PINIER

La rénovation énergétique du collège du Pinier en cours d'achèvement et début des travaux de restructuration des espaces intérieurs

Confié au cabinet d'architectes Associés AA et à Delta énergies à Niort, le chantier du Pinier - construit en 1974 a débuté en juin 2023. La première phase dédiée à la rénovation énergétique a consisté en un habillage des façades pour une meilleure isolation et la formation d'un ensemble cohérent, facile d'entretien et fonctionnel. Cette première phase de travaux est quasiment achevée : date de réception des travaux octobre 2024. Ces travaux d'isolation et le remplacement du système de chauffage permettront de faire une économie sur les consommations de gaz de plus de 70%. Les panneaux photovoltaïques (250 m²) ont été installés durant l'été sur la toiture terrasse de l'externat pour de l'autoconsommation et de la revente. L'installation permettra la fabrication d'électricité de 93 000 kwh/an pour des besoins de l'établissement estimés à 73 000 kwh/an. Cette rénovation énergétique permettra de réduire la facture énergétique.

Confortable toute l'année

En plus de la réduction de l'empreinte carbone et de la facture énergétique, le collège offrira des conditions optimales aux élèves en été comme en hiver. A la belle saison, l'isolant de 16 cm associé aux menuiseries avec des vitrages performants, des brises soleil et la ventilation nocturne permettront un meilleur confort de travail pour les enseignants et les élèves lorsque le mercure grimpera. La qualité de l'air sera également améliorée.

En hiver, le remplacement des réseaux, des diffuseurs de chaleur, la mise en place de la gestion technique centralisée et la régulation du chauffage vont permettre de maîtriser les températures dans les salles et d'assurer une meilleure gestion des consommations.

La rénovation intérieure intégrale de l'établissement a, quant à elle, débuté le 8 juillet dernier. Cette phase répond aux objectifs décidés par la majorité départementale dans le cadre du Plan collège 2050 à savoir : **faciliter l'enseignement de demain et proposer aux collégiens d'aujourd'hui et de demain un cadre d'enseignement attractif.**

Le collège du Pinier de demain offrira aux élèves et aux enseignants la possibilité de moduler les espaces (salle d'étude agrandie à laquelle sera adossée une petite salle de réunion ou de travail spécifique avec les élèves). Le pôle médico-social sera revu avec la prise en compte notamment des besoins de confidentialité et de discrétion pour l'accès et l'attente. Des sites répondront aux besoins de stockage identifiés et un travail sur les circulations pour garantir un bon climat scolaire sera réalisé (espace pour fluidifier l'accès au restaurant scolaire et reprise des accès aux sanitaires). La fin de cette deuxième phase de travaux est estimée à **décembre 2025.**

Coût du chantier pour le Département des Deux-Sèvres : 7 millions d'€ TTC.

LANCEMENT DE 2 CHANTIERS D'ENVERGURE A NIORT

Pour les 2 collèges niortais Philippe-de-Commynes et Gérard-Philippe, les travaux de réseaux et de fondations pour la construction des demi-pensions ont débuté durant l'été.

COLLÈGE PHILIPPE-DE-COMMYNES

Construit et mis en service au début des années 70, le collège Philippe-de-Commynes (capacité d'accueil : 500 élèves) connaîtra plusieurs phases de travaux avec pour fil rouge l'amélioration de la fonctionnalité des lieux et l'inscription dans une logique de réduction de l'empreinte environnementale de ces bâtiments.

L'opération consistera à reconstruire la demi-pension, restructurer les locaux de l'ancien espace restauration pour l'accueil des salles de technologie et les locaux des enseignants et la réfection du chauffage. Le bâtiment dédié à l'externat fera l'objet de travaux intérieurs et d'un traitement thermique de l'enveloppe.

Montant de ces travaux : 12 millions d'euros.





COLLÈGE GÉRARD-PHILIPPE

Construit et mis en service en 1968 pour une capacité de 500 élèves, le collège Gérard-Philippe connaîtra lui aussi plusieurs phases de travaux avec pour objectifs :

- améliorer la fonctionnalité des espaces en particulier ceux affectés à la restauration ;
- optimiser la performance technique et environnementale des bâtiments.

L'opération consistera à reconstruire la demi-pension afin de lui conférer de meilleures performances techniques et énergétiques, réaménager l'intérieur du bâtiment externat, restructurer l'ancienne demi-pension. Egalement au programme : l'extension du préau, la création d'un abri-vélo, la création d'un escalier de sortie de secours et la remise à niveau capacitaire du collège pour 600 élèves.

Comme pour le collège Philippe-de-Commynes, le bâtiment dédié à l'externat fera l'objet de travaux intérieurs et d'un traitement thermique de l'enveloppe.

Montant de ces travaux : 13,9 millions d'euros.

Une enveloppe de 1,56 million d'euros a été dédiée aux travaux d'été dans les collèges.

VOLTAIRE - Airvault

Nature des travaux : mise en conformité des installations et ventilations en lien avec la présence de radon et remplacement du préparateur d'eau chaude pour la demi-pension.

FRANCOIS-ALBERT - Celles-sur-Belle

Nature des travaux : mise en conformité des installations et ventilations en lien avec la présence de radon et réfection des plafonds, remplacement de l'isolation et mise aux normes du système de sécurité incendie de plusieurs salles.

DENFERT-ROCHEREAU St-Maixent-l'Ecole

Nature des travaux : mise en conformité des installations et ventilations en lien avec la présence de radon et travaux de mise aux normes concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

PIERRE-ET-MARIE-CURIE - Niort

Nature des travaux : mise en conformité des installations et ventilations en lien avec la présence de radon et achèvement des travaux de mise aux normes des locaux de la demi-pension (sols, peintures).

ALBERT-CAMUS Frontenay-Rohan-Rohan

Nature des travaux : travaux sur le réseau de chauffage.

BLAISE-PASCAL - Argentonnay

Nature des travaux : travaux de mise aux normes concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

GEORGES-CLEMENCEAU - Cerizay

Nature des travaux : travaux de mise aux normes concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

FRANCOIS-TRUFFAUT - Chef-Boutonne

Nature des travaux : travaux de mise aux normes concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

EMILE-ZOLA - Prahecq

Nature des travaux : restructuration de la chaufferie du collège, réfection du système de chauffage et radiateurs et réfection complète de la laverie de la demi-pension.

MOLIÈRE - Lorentz d'Argenton

Nature des travaux : travaux de consolidation de la charpente, réfection des plafonds et remise aux normes du système de sécurité incendie (travaux programmés par phase en vue d'un achèvement lors de l'été 2025), réfection des installations électriques de 2 salles de classe et remplacement du sol (carrelage) de la zone de plonge de la demi-pension.

JEAN-VILAR - La Crèche

Nature des travaux : travaux de mise aux normes concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

RENÉ-CAILLIÉ - Mauzé-sur-le-Mignon

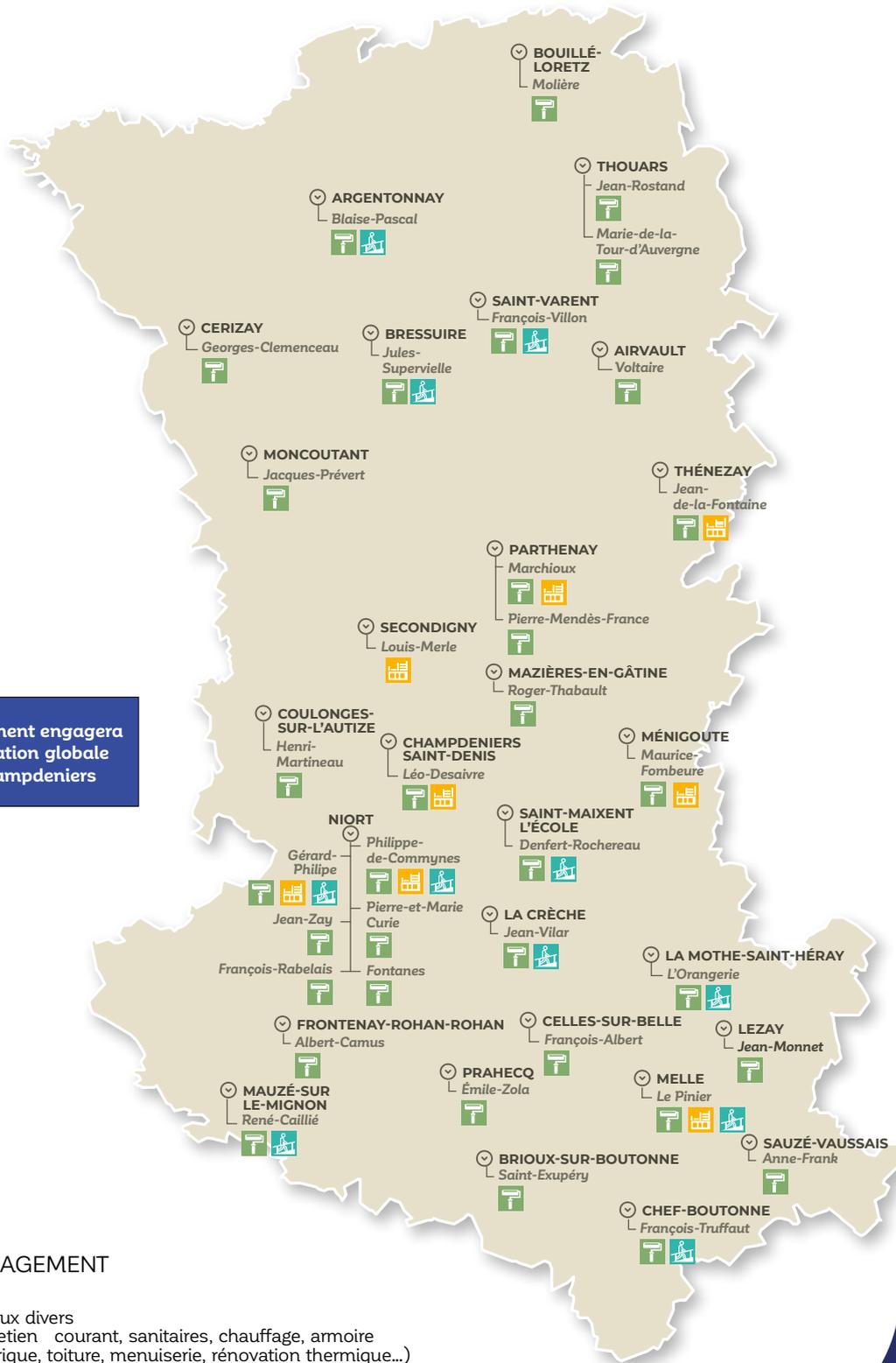
Nature des travaux : travaux de mise aux normes concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

FRANCOIS-VILLON - St-Varent

Nature des travaux : travaux de mise aux normes concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

FOCUS SUR LES DERNIÈRES OPÉRATIONS RÉALISÉES OU À VENIR

En 2025, le Département engagera l'étude de la rénovation globale du collège de Champdeniers



TYPES D'AMÉNAGEMENT

-  Travaux divers (entretien courant, sanitaires, chauffage, armoire électrique, toiture, menuiserie, rénovation thermique...)
-  Restructurations lourdes
-  Accessibilité et sécurisation des accès

PLAN COLLÈGE

LA GÂTINE : TERRITOIRE PILOTE

Voté en février 2023 le Plan Collège 2050 devient chaque jour plus concret pour le territoire, pour les Deux-Sévriens. En parallèle de travaux menés aux collèges du Pinier à Melle, et à Niort au sein des collèges Philippe-de-Commines et Gérard-Philippe, les projets avancent en Gâtine, territoire pilote de ce vaste plan en faveur de la réussite des collégiens.

Collège Louis-Merle – Secondigny

Un collège piloté taillé pour l'excellence

Le coup d'envoi des travaux est prévu début 2026. Cet établissement « nouvelle génération » ouvrira ses portes lors de l'hiver 2027-28. Le concours de maîtrise d'œuvre a été lancé au printemps dernier, les trois équipes retenues ont remis leurs projets cet été : le jury choisira le lauréat en septembre 2024. Suivront ensuite la phase d'étude et le lancement des appels d'offres.

Le futur collège et l'internat seront construits sur le terrain de football situé à l'arrière de l'actuel collège. Les capacités d'accueil retenues sont :

- collège : 400 élèves, extensible à 500 élèves ;
- internat : 32 places, extensible à 60 places.

Les bâtiments et espaces extérieurs seront conçus conformément aux orientations du « collège de demain » répondant aux priorités issues des groupes thématiques du Plan Collège 2050.

Collège Raymond-Migaud – L'Absie

L'opportunité d'une reconversion positive

Le déménagement du collège de L'Absie avec le redéploiement des matériels dans les collèges du département a été réalisé début juillet. Le début de la déconstruction de l'établissement débute très prochainement.

L'année 2024 est consacrée à la mise au point du projet, en lien avec les opérateurs qui seront retenus par la commune soutenue par l'ingénierie départementale. Les travaux du quartier intergénérationnel devraient débiter en 2025.

Collège Mendès-France – Parthenay

Collège Le Marchioux – Parthenay

Un collège urbain pour la capitale de La Gâtine

Les 2 établissements seront regroupés afin de constituer un nouveau collège sur le site actuel du Marchioux. Le nouveau collège répondra aux caractéristiques suivantes :

- capacité d'accueil : 700 élèves
- 25 divisions
- ULIS
- Surface de plancher : 7 200 m²

Les bâtiments du collège Mendès-France feront l'objet d'une reconversion. Le concours de maîtrise d'oeuvre sera lancé dès la mi-septembre.

Collège Jean-de-la-Fontaine – Thénézay

Un collège rural moteur du territoire

Le coup d'envoi des travaux est prévu début 2026. Cet établissement « nouvelle génération » ouvrira ses portes à la rentrée scolaire 2027.

Le projet répondra aux préconisations du Plan Collège 2050. Il comportera :

- une rénovation énergétique de l'ensemble des bâtiments extemat, demi-pension et logements de fonction ;
- une restructuration intérieure permettant d'optimiser les surfaces et fonctionnalités de l'établissement.

Dans cette réorganisation, la possibilité que le collège devienne une cité scolaire avec la construction d'une école à proximité est anticipée.

Collège Maurice-Fombeure – Ménégoute

Modernisation et amélioration des performances énergétiques

Restructuration, modernisation, travaux sur le thermique, l'efficacité énergétique, les fonctionnalités internes, la végétalisation de la cour.

Collège Roger-Thabault – Mazières-en-Gâtine

Pour mémoire, les projets de construction d'équipements départementaux (Maison départementale des sports, Espace de formations, Salle polyvalente, plateau de coworking) font actuellement l'objet d'un moratoire.

DU GOÛT, DU LOCAL, DES ÉCO-GESTES AU MENU DES COLLÉGIENS

QUALITÉ DANS L'ASSIETTE ET TECHNICITÉ DES MATÉRIELS

Plus de 12 000 collégiens déjeunent chaque jour au collège durant l'année scolaire. Aussi, le Département des Deux-Sèvres a fait de la qualité de la restauration l'un des axes forts de sa politique. Un accent tout particulier est mis sur l'approvisionnement de proximité afin de favoriser conjointement la qualité des repas et le développement des filières agroalimentaires deux-sévriennes, cela en maîtrisant les coûts de revient.

Cette politique basée sur le recensement des producteurs locaux et des fiches produits, l'accompagnement aux modalités d'achat et l'aide financière de 0,10 euro par repas lorsque l'objectif des 40 % est atteint a porté ses fruits. Aujourd'hui, parmi les 1,7 million de repas préparés et servis chaque année dans les restaurants scolaires des collèges publics, **on compte sur le premier semestre 2024, 45,6 % de produits locaux, 39% de produits durables et de qualité (sous label officiel) et 9,8% de produits biologiques.**

A noter que le Département attribue une aide départementale de 0,05 euro par repas pour les collèges ayant atteint un objectif

de 10 % de leur approvisionnement issu de l'agriculture biologique.

En plus de ces aides financières incitatives, des temps d'éducation à une alimentation saine sont proposés aux élèves : interventions sur la découverte des métiers, sur l'équilibre alimentaire et la nutrition, le lien entre l'alimentation et le sport.

Ces mesures s'inscrivent dans le Projet alimentaire territorial dont, pour rappel, les 3 axes sont les suivants : développement de la production locale, l'accès social au « bien manger » (à noter que le Département a proposé une aide à la demi-pension aux familles éligibles de 100 000 euros en 2023-2024) et la lutte contre le gaspillage alimentaire. Pour répondre à cette dernière mesure, le Département relance lors de cette rentrée l'accompagnement des collèges qui souhaitent s'inscrire dans le projet de lutte contre le gaspillage alimentaire. Les pesées de déchets font partie du quotidien des restaurants scolaires : depuis la genèse de ce projet en 2017, le poids des déchets a diminué de 18%.

ERGONOMIE ET ECOLOGIE EN CUISINE

Enfin, toujours au service du goût mais également des bonnes conditions de travail des agents de restauration et de la maîtrise des coûts énergétiques, **le Département a investi depuis le début de l'année 650 000 euros dans les matériels de cuisine des restaurants scolaires (équipements de production ou frigorifiques, mobilier, matériel de nettoyage). Une enveloppe complémentaire de 150 000 euros est prévue pour le dernier trimestre 2024.**

Une méthode globale de nettoyage a également été mise en place afin de mettre à jour les pratiques professionnelles des agents. Elle prend en compte les impératifs de maîtrise de consommation d'eau, de produits d'entretien et apporte des solutions ergonomiques et écologiques pour les agents.



DEVENIR CITOYEN

Au-delà de ses compétences obligatoires, le Département des Deux-Sèvres mène une politique ambitieuse d'accompagnement éducatif afin que chaque collégien puisse devenir un citoyen équilibré. Tour d'horizon.

DÉCOUVRIR LE MONDE DE L'ENTREPRISE ET SON ENVIRONNEMENT

La collectivité poursuit le développement de sa plateforme dédiée **aux stages de 3^e (stages-deux-sevres.fr)** afin de favoriser l'égalité des collégiens face à la découverte du monde professionnel. Elle propose également un financement via le **Pass'Éducatif 79 (cf. encadré)** pour les projets liés aux parcours de l'élève au sein des collèges publics et privés. Cette subvention permet de co-financer des projets liés à l'orientation, à l'éducation artistique et culturelle, à la découverte du monde économique ou aux actions de santé et de citoyenneté.

De son côté, le Département accueille régulièrement des stagiaires ainsi que des classes dans le cadre du dispositif Classe en entreprise. Il assurera également le **parrainage professionnel de la filière Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités** du lycée Thomas-Jean-Main de Niort. Ce parrainage débute

le 1^{er} septembre 2024 et se clôturera par la remise des diplômes en novembre 2027. Ce parrainage vise à faciliter l'accompagnement des élèves tout au long de leur cursus de formation, à faciliter leur professionnalisation et l'organisation d'actions professionnelles sur le terrain.

Pass'Éducatif 79

Le Département alloue désormais une subvention de 235 000 euros aux collèges publics et privés pour soutenir les dépenses suivantes :

- les initiatives des enseignants et des collèges s'inscrivant dans le cadre des 3 parcours "avenir, santé et citoyenneté" à destination des collégiens ;
- les déplacements des élèves à l'occasion des projets en lien avec les parcours de l'élève et financés par le Pass Culture et/ou le Pass'Éducatif 79.

DEVENIR JEUNE SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE

Le Département s'est engagé avec le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) à travailler ensemble au renforcement de la sensibilisation des collégiens aux différents métiers du SDIS par le biais notamment d'une intégration des sections Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) au sein même des collèges. Objectifs principaux : favoriser le volontariat et préparer les générations futures de JSP.

Sur la période 2024-2028, au sein de 6 collèges (Voltaire à Airvault - Supervielle à Bressuire, Philippe-de-Commines à Niort, Emile-Zola à Prahecq, Jean-de-La-Fontaine à Thénezay et Mendès-France à Parthenay) 288 jeunes seront concernés par cette formation JSP. La délivrance du brevet national de jeune sapeur-pompier validera ce cursus de formation. Coût pour le Département des Deux-Sèvres : 178 000 euros soit 45 % du montant du projet.



LES COLLEGIENS ONT LA PAROLE AVEC RADIO COLLEGE

Pour étoffer ses missions en faveur de la réussite des collégiens, le Département des Deux-Sèvres a initié lors de la rentrée 2018-2019 des émissions radios réalisées par les collégiens en partenariat avec les radios locales D4B, Radio Gâtine et Radio Val d'Or. Financée par le Département, cette émission mensuelle baptisée Radio Collège donne la

parole aux collégiens. Interview, micro-trottoir, présentation de leur établissement... ces journalistes en herbe et en verve parlent aux auditeurs durant une vingtaine de minutes.

Ce projet d'initiation aux pratiques journalistiques radiophoniques est reconduit pour cette année scolaire 2024-2025.



LE DÉPARTEMENT S'APPLIQUE A IMPLIQUER LES JEUNES

L'implication des jeunes occupe une place centrale dans la redéfinition de la politique culturelle et sportive de la collectivité. Le Ticket Jeune Citoyen, reconduit cette année, incite les jeunes à s'impliquer dans les associations. L'objectif de ce dispositif: favoriser la reconnaissance du travail des bénévoles aux yeux des jeunes et leur transmettre "le virus" du bénévolat afin de renouveler et préserver le tissu associatif, indispensable à la vitalité du territoire. A noter que lors de la 2^e édition de dispositif **en 2023-2024, le Département a apporté son soutien à 415 structures deux-sévriennes engagées dans les domaines de la culture, du sport, de l'éducation du loisir et de l'initiation aux savoir-faire.** 8 938 jeunes ont donné leurs tickets à l'association de leur choix dans laquelle ils pratiquent une activité hebdomadaire, soit une subvention totale de 178 760 euros.



THÉÂTRE, CINÉMA, MUSIQUE DANS LES CLASSES

En 2024-2025, le Département reconduit les résidences artistiques au sein des **collèges Jean-Monnet à Legay, Pierre-et-Marie-Curie à Niort et Jacques-Prévert à Moncoutant.** Véritables instruments de l'éducation artistique et culturelle, ces résidences artistiques présentent la double vertu de répondre à des enjeux de réussite scolaire dans les collèges ainsi qu'à des enjeux de développement équilibré du territoire. Chacune des résidences est effectivement construite sur la base d'un partenariat entre les acteurs suivants : un collège, un opérateur culturel du territoire, une compagnie professionnelle deux-sévrienne, un partenaire extérieur au secteur éducatif (centre social, EHPAD, bibliothèque, association locale, etc).

Coût pour le Département : 16 000 euros.

DU SPORT POUR TOUS

Le Département encourage la pratique sportive et la découverte de disciplines sportives en apportant une aide financière au fonctionnement du comité départemental de l'UNSS (50 000 euros) ainsi qu'une contribution versée (450 000 euros) aux propriétaires des équipements sportifs utilisés par les collèges pour les cours d'EPS.



Du 18 au 23 novembre 2024

Lors de la 3^e édition de la Semaine de l'enfance organisée par le Département des Deux-Sèvres, **les collégiens ont rendez-avec la littérature et la gastronomie.** Des recettes de cuisine tirées de différents polars s'inviteront dans les restaurants scolaires grâce au savoir-faire des chefs cuisiniers de la collectivité. Les élèves étudieront ensuite l'oeuvre en classe.

CONTACT PRESSE

Delphine Péronnet
06 63 21 57 51
delphine.peronnet@deux-sevres.fr

Département des Deux-Sèvres
Mail Lucie Aubrac
CS 58880 - 79028 NIORT
www.deux-sevres.fr

